

## Donzère Antique : Les fouilles du Molard

Donzère, déjà riche de son passé médiéval, castral, monacal, découvre aujourd'hui, son passé antique : il est imposant. Certes le quartier du Molard était connu depuis longtemps comme site gallo-romain, grâce à l'historien local Marie Bompard qui en fait une brève description dans son ouvrage : "Donzère, pages d'Histoire !

D'autre part les premiers sondages effectués en 1977 par Claude Boisse permettaient à celui-ci d'ouvrir, le premier, le dossier archéologique du site.

Il n'en reste pas moins que le bâtiment découvert en 1981 a surpris par ses dimensions. Celles-ci, à ce jour, ne sont pas encore déterminées et ne le seront sans doute jamais.

En effet, au nord du site l'exploitation d'une gravière a vraisemblablement détruit une partie de l'édifice et des constructions diverses s'y sont installées qui interdisent toute investigation.

Vers le sud, en revanche, des fouilles pourront, ultérieurement, se développer. Elles apporteront d'utiles enseignements aux générations futures car, pour l'instant, aucune recherche n'est prévue dans ce secteur.

Il faut reconnaître que le programme en cours est, par lui-même, déjà considérable puisqu'il couvre environ 6 000 m<sup>2</sup> d'un édifice dont on peut, sans se tromper, affirmer qu'il couvrait plus d'un hectare. Quant à l'intérêt scientifique du site il est, aujourd'hui, reconnu au plus haut niveau puisque le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique a décidé d'inscrire le Molard dans les programmes financés par l'Etat.

### **LE BATIMENT**

Mais venons-en au bâtiment lui-même. Quel est-il dans l'état actuel de nos connaissances ? La plus grande axialité des vestiges découverts se développe selon une direction générale est-ouest. Ce n'est sans doute pas l'axe principal du bâtiment dont la direction normale devait être nord-sud si on considère les 12 murs orientés ainsi et dont on ignore encore les dimensions exactes. On ignore également la dimension de l'axe est-ouest ; on sait seulement qu'il dépasse 100 m.

Quant aux pièces proprement dites, c'est-à-dire aux espaces clos de murs, on en compte, à ce jour, 7 qui s'échelonnent d'est en ouest et qui ont pour caractéristique de s'inscrire entre deux murs parallèles distants de 10,40 m; il reste 15 espaces dont les superficies ne peuvent, pour l'instant, être calculées.

De cet ensemble quelques points remarquables sont à souligner. Tout d'abord le souci architectural qui semble avoir présidé à la construction de la part est du bâtiment.

On y découvre, en effet, une pièce rectangulaire, largement ouverte au nord, dont le plan orthogonal a été rompu par l'adjonction de pans coupés (zone V). Les murs qui limitent cet espace ont été construits avec un soin tout particulier qui tranche sur le reste de la construction. En descendant vers l'ouest on découvre ensuite sur le mur nord deux bases rectangulaires en saillies, très finement appareillées, dont la fonction ornementale ne fait pas de doute.

Doit-on rattacher à ce même souci architectural les quatre petites loggias qui terminent en quelque sorte cette partie de l'édifice, lui donnant une sorte d'homogénéité ? Sans doute non. Il n'en reste pas moins que cette partie du bâtiment donne une impression d'équilibre qu'on ne retrouve pas dans le reste de la construction.



Mais cette impression est peut-être due simplement au fait que la plus grande partie de l'édifice reste ignorée et que dans l'état actuel de la fouille aucune restitution, même partielle, ne peut être envisagée.

En effet quel enseignement tirer, pour l'instant, de tous les murs qui, au sud, définissent des espaces que nous sommes incapables de clore et, partant, de comprendre ? Nous pouvons simplement constater que, contrairement à la partie est du bâtiment, les structures découvertes au sud semblent cerner de plus grandes zones, et les pièces qui pourront y être découvertes auront certainement des dimensions plus grandes que celles déjà inventoriées.

Dans l'état actuel des recherches on ne peut parler que brièvement de la partie ouest de l'édifice. Cette partie, pour l'instant, n'a été que très partiellement explorée. Elle est, d'ailleurs, en presque totalité arasée au niveau des fondations, d'où l'espoir minime d'y découvrir des indices intéressants. Il faut simplement signaler, tout à fait à l'extrémité ouest de l'édifice, une structure remarquable par sa largeur : 1,20 m. dont on ignore encore la longueur exacte et la signification (zone XXX).

Quant à la partie nord du site (zones IV et VI) les sondages effectués ont été, pour l'instant, négatifs ; aucune structure n'y a été découverte ; il faudra pourtant effectuer de nouvelles recherches. Elles pourraient ménager des surprises.

De cette analyse trop sommaire du bâtiment que peut-on retirer pour l'instant comme enseignement ? Peu de choses à vrai dire. En effet, malgré l'importance des surfaces découvertes, celles-ci sont encore insuffisantes pour identifier l'origine et le rôle du bâtiment. Les meilleurs spécialistes français de l'archéologie gallo-romaine s'accordent tous cependant pour écarter l'hypothèse d'une "villa". Certains, très prudemment, pencheraient pour un bâtiment d'origine et à fonction administrative avec référence au service d'approvisionnement romain de "l'Annone" ; d'autres, en raison de la proximité de la voie Agrippa d'une part et du Rhône d'autre part, y verraient une "mansio", c'est-à-dire une sorte de gîte d'étape important. Enfin l'hypothèse de grands entrepôts privés à fonction commerciale n'a pas, non plus, été écartée.

Ces considérations montrent combien les recherches entreprises sont loin de leur aboutissement. Il faut donc les poursuivre car d'autres structures sont encore à découvrir.

## **LA CONSTRUCTION**

Il faut maintenant se pencher sur les caractéristiques de la construction. Sur toute l'étendue des vestiges se vérifie la règle de l'orthogonalité appliquée avec grand soin. D'autre part tous les murs sont construits selon le procédé dit de "l'opus caementicium" c'est-à-dire blocage, entre deux parements de moellons équarris et préalablement dressés : d'un nucleus composé d'un mortier de chaux et de pierres convenablement damé.

La plupart des murs sont fondés profondément, certaines des fondations dépassant largement 1 m. On a d'autre part constaté une grande homogénéité de la construction, tout au moins dans la partie est, ce qui laisse supposer que les travaux se sont poursuivis, sans interruption, jusqu'à leur terme. On a simplement constaté quelques reprises provenant, soit d'une modification du plan initial, soit d'extensions décidées en cours de travaux ou peu de temps après.

Ces constatations méritent d'ailleurs une étude approfondie qui sera conduite au cours de l'année 1982. Dans l'ensemble tous les murs de la partie est ont conservé une ou plusieurs assises d'élévation ; le maximum étant 7. La hauteur moyenne des assises est comprise entre 10 et 12 cm. La longueur moyenne des moellons rectangulaires est d'environ 15 cm. Les élévations reposent toutes sur un ressaut de fondation qui déborde de part et d'autre.

Etant donné la compacité du sous-sol, composé de cailloutis fortement liés par une terre argileuse de couleur ocre rouge (on est là sur la basse terrasse du Rhône) les murs ont été construits sans coffrage, par bourrage alterné de galets et mortier jusqu'au ressaut. En revanche, comme nous l'avons dit déjà, toutes les structures de la partie ouest ont été arasées au niveau de la fondation. L'étude approfondie de cette zone reste entièrement à faire. Il faut noter en ce qui concerne les murs, qu'arasés ou non, leur épaisseur varie entre 0,52 et 0,90 m.

Le problème des sols d'occupation est loin d'avoir été résolu en 1981. Dans l'état actuel des investigations ils apparaissent comme particulièrement détruits. Doit-on en déduire que les matériaux dont certains étaient composés, ont été réutilisés ailleurs ? C'est vraisemblable. Actuellement les sols suivants sont attestés au Molard :

Sols de mosaïque blanche sans décor à tesselles frustes, vrai semblablement utilisés dans la partie est du site.

Sols de terrazo, d'aspect divers mais en général soignés. Des fragments ont été recueillis à l'est et au sud. Sols de gros galets établis sur une couche épaisse d'argile bleu-noire qui repose, elle, sur une couche de calcaires blancs cassés.

L'existence de ce type de sol est bien attestée dans les zones VII et VIII de l'édifice. Toutefois rien ne prouve pour l'instant que l'on soit en présence du sol initial et non d'une restauration postérieure.

Un sol, ou peut-être simplement le support d'un sol, en mortier de tuileau a été constaté dans la pièce XVIII ; il est à vrai dire très dégradé et peu compact. Il faudra poursuivre les investigations pour comprendre les raisons de cette structure et si vraiment elle est la preuve d'une recherche d'étanchéité à cet endroit. Toujours dans la même zone a été recueillie une dalle de calcaire carrée qui pourrait être aussi élément d'un sol.

Il faut également signaler que, à l'angle N-O formé par les murs D et M a été découvert, en place, un dallage de forme circulaire, constituant une sorte de margelle. Il était constitué sur deux assises de briques épaisses rectangulaires, mais aménagées en fonction de la circonférence. Cette structure reposait directement sur le sol naturel. Elle était bordée, semble-t-il, d'une couronne de moellons qui délimitait un sol très dégradé en mortier de chaux. A quel usage était destinée cette margelle ? Son diamètre de 1,13 m. fait évidemment penser à un chemin de circulation autour d'un dolium. Toutefois la partie centrale de la margelle ne porte pas de traces de creusement ni de remplissage postérieur. Pour éclairer ce point, il faudra donc poursuivre les investigations.

Pour être complet, il faut encore mentionner deux types de sol. L'un a été découvert dans la zone V au niveau des pans coupés. Il est composé d'un béton blanc très compact et résistant. Il n'a pu être observé qu'en surface et sa superficie exacte reste à déterminer. L'autre, sur la face orientée à l'est du mur A, dans la zone IV, est constitué de petits galets liés à la chaux. Le niveau de ce sol correspond exactement au ressaut de fondation du mur A.

Si la description des différents sols a pu paraître longue, celle des élévations sera, hélas, beaucoup plus courte. Peu d'éléments en effet ont été recueillis. Ils proviennent pratiquement tous des zones "III" et "V" et consistent en de petits fragments d'enduits muraux. Deux couleurs principales ont été mises en évidence : le rouge et le blanc. C'est l'enduit blanc qui retiendra particulièrement l'attention. Il a pu être observé en place sur la face orientée à l'O. du mur "Ua". Sa couleur est très uniforme et il a fait l'objet d'un lissage très soigné. Il repose sur une couche de chaux dont il se détache plus ou moins facilement.

Dans la pièce III est donc bien attestée l'existence d'un enduit qui en revanche ne semble pas avoir porté de décor.

Les fragments d'enduit rouge-grenat proviennent, dans l'ensemble, de la zone V et plus précisément de la partie au sol bétonné. Ils ne portent également aucun décor. On doit, pour être complet, signaler la présence d'enduit rouge à l'extrémité N. du mur A et sur sa face orientée à l'est. Le mortier de tuileau qui supporte cet enduit est beaucoup plus grossier et d'autre part sont inclus dans l'enduit même de petits fragments de terre cuite pilée qui font penser à une sorte de mouchetis.

Sur le reste du site aucune trace significative d'enduit n'a été relevée. Il en résulte que pour le moment les traces d'un habitat soigné se concentrent dans la partie E. du bâtiment. Mais ces constatations ne permettent pas de conclure que les pièces enduites se trouvent uniquement dans cette zone.

## **LE MATERIEL**

Il faut maintenant se pencher sur le matériel recueilli sur le site. Une première constatation s'impose : c'est sa très faible quantité dans le domaine de la vie domestique alors qu'au niveau de la construction les proportions paraissent normales si l'on tient compte que le bâtiment ne semble pas avoir été détruit mais voué à la ruine par suite d'abandon.

En effet, dans l'état actuel des investigations aucune couche d'incendie généralisé n'a été constatée. Des traces de feu ont été néanmoins relevées en plusieurs endroits mais elles restent circonscrites. C'est pourquoi, après son abandon, il a dû servir de carrière et tous ses éléments utilisables ont dû être récupérés. C'est ainsi qu'on ne trouve pratiquement pas sur le site de moellons épars.

Quant au matériel céramique on se bornera pour l'instant à quelques considérations générales car son étude approfondie n'est pas encore entreprise.

En ce qui concerne les objets usuels les fragments trouvés appartiennent à divers types de céramique. Il s'agit en majorité d'une poterie gallo-romaine commune, à pâte orangée ou beige, ainsi qu'une proportion non négligeable de tessons à pâte grise. Certains fragments, de pâte grossière brun-rouge à gros dégraissants et d'autres, plus fins, lustrés et noirs, font penser à la Tène II.

La céramique de type sigillée n'est pas absente sur le site encore qu'elle soit très dispersée et en petites quantités. Les formes suivantes ont été reconnues : 4 fragments d'assiettes, 10 fragments de décors moulés de bols (Drag. 37) et quelques autres pouvant appartenir aux formes Drag. 26, 27, 33.

Il faut mettre à part un fond de forme Drag. 33 portant une marque de potier que l'on peut lire ainsi

#### VXOPILLINM

Il s'agit d'une production de Lezoux bien datée du IIe s. Ce tesson porte des traces de mortier. Il a été trouvé au pied du mur V. C'est à vrai dire le seul indice de datation incontestable que le site ait actuellement livré, mais on se gardera d'extrapoler et d'appliquer cette date à l'ensemble du bâtiment. Pour être complet on doit mentionner un fond de petite cruche en pâte grise qui serait, lui, plutôt daté du Ier s. Il faut également noter l'absence pour l'instant de sigillée claire.

En revanche l'attention doit se porter tout particulièrement sur un type de grande jarre en céramique dénommée "dolium". Bien connu des spécialistes, ce type de contenant est remarquable par ses dimensions qui dépassent souvent en hauteur 2 m. La fabrication des "dolia" pose encore des problèmes. Etant données leurs dimensions et leur poids on admet généralement qu'ils étaient fabriqués sur leur lieu d'utilisation ou non loin. Au Molard, ils sont constitués d'une pâte rose à gros dégraissant, très homogène, très résistante, ayant subi semble-t-il une forte cuisson. L'épaisseur moyenne des parois varie entre 4 et 4,5 cm. L'intérieur et l'extérieur sont, en général, soigneusement peignés. Il a été constaté que la paroi interne de certains avait été revêtue d'un enduit noir dont l'analyse reste à faire.

Dès le début des fouilles au Molard l'attention avait été attirée sur la quantité importante de fragments que le site recélait et sur leur répartition. En effet on peut dire que chaque zone du bâtiment a livré un ou plusieurs fragments de "dolium". On sait que les "dolia" servaient de réserves nourricières. Ils contenaient en général huile, vin, grains divers. Utilisés dans les grandes "villae" de type agricole, ils l'étaient aussi par les négociants en vivres.

Un sondage effectué dans la zone XI du site a permis d'en découvrir un toujours en place et pratiquement intact, à l'exception du bord supérieur qui a peut-être été récupéré, tout au moins en partie, dans son remplissage ; la suite de son étude, à peine entreprise, le dira. Quoi qu'il en soit, deux fragments récupérés sont à citer en raison des inscriptions, probablement de capacité, qu'ils portent. L'une est très lisible, la voici :

#### A SIDX

L'autre pose problème quant au sens de lecture ; la transcription la plus logique semble être celle-ci

#### A S I I

Les dimensions relevées pour l'instant ne sont qu'approximatives car le dolium est toujours en place. Elles sont très proches de celui exposé à Vaison, c'est-à-dire une hauteur qui doit dépasser 2 m. ; quant à son plus grand

diamètre, il doit avoisiner 1,50 m. D'autres sondages, actuellement en cours dans la même zone, laissent présager de prochaines découvertes.

Est-il possible, dès maintenant, d'établir un premier bilan des fouilles du Molard. On hésite. Pourtant le bâtiment semble sortir quelque peu de l'épais brouillard qui l'entoure encore ; ces éclaircies sont fugaces et rien ne prouve qu'elles se maintiendront.

Le problème de sa datation, par exemple, reste entier ; celui de sa durée aussi. Evidemment le mode de construction des murs, la relative homogénéité du mobilier, font penser à une date qui pourrait se situer au Haut Empire, mais l'hypothèse reste à vérifier.

Quant à son utilisation, à sa destination propre, il faut en revenir aux constatations faites.

Tout d'abord cet édifice ne semble pas avoir abrité une population nombreuse. Le peu de matériel récolté, l'absence de dépotoirs militent dans ce sens. Cette constatation peut aussi démontrer que les occupants ont abandonné le site en n'y laissant que le mobilier inutilisable ou brisé. Toutefois la superficie limitée à l'habitat reconnu pour l'instant, et, à l'opposé les surfaces importantes de sols constitués de gros galets semblent bien démontrer une densité faible d'occupation. La constatation du nombre relativement restreint des pièces attestées par rapport aux dimensions générales du bâtiment va dans le même sens.

À quoi donc pouvait servir le bâtiment du Molard ? Il faut à nouveau parler des "dolia" et des traces de leur présence sur tout le site. Cette densité, cette dispersion, militent à nos yeux pour l'existence au Molard d'un grand entrepôt. Qu'il soit d'origine publique ou privée, la réponse à cette question sera difficile à donner. Peut-être y parviendrons-nous cette année.

Quant à sa datation, si nous penchons pour notre part, vers une date se situant au premier siècle, nous devons à la vérité de reconnaître qu'aucune preuve formelle n'a été apportée à l'appui de cette hypothèse pour l'instant.

Nos efforts vont donc se poursuivre en 1982 selon les axes suivants :

- Compléter le plan général du bâtiment
- Définir l'utilisation de chaque espace
- Recueillir et étudier tous éléments de datation
- Comprendre les raisons de son implantation à Donzère.

Programme ambitieux certes, mais seul capable d'enrichir l'Histoire de la cité, et peut-être aussi celle, plus large de l'organisation administrative ou commerciale romaine aux premiers siècles de notre ère.

Henry DECHANDOL